

## *PARTIE 2 : LE PROJET EDUCATIF LOCAL*

### **Principes et impératifs**

Un Projet Educatif Local place l'enfant et son territoire au centre de l'action. C'est-à-dire qu'il :

- S'intéresse à l'éducation au sens large du terme sans privilégier la dimension scolaire pour les objectifs et sans s'arrêter au périscolaire pour le domaine d'intervention ;
- Fait de l'éducation une dimension de la vie collective ;
- S'appuie sur les élus de ce territoire qui ont la légitimité politique.

### **Finalités éducatives**

➤ Les finalités éducatives guident l'action des adultes faisant acte d'éducation auprès des enfants et des jeunes.

Elles sont les valeurs humaines de référence.

Elles induisent donc un comportement personnel des intervenants auprès du public accueilli, qui s'applique dans le cadre de la démarche pédagogique propre à chaque opérateur. Respectueux de ces valeurs, l'intervenant devient une référence éducative. Ces valeurs sont interdépendantes et complémentaires. Il est donc essentiel de les prendre en compte simultanément dans les actions éducatives.

➤ Ces finalités s'appuient sur :

Celles de l'école qui sont celles qui fondent notre société ;

Les valeurs laïques et républicaines ;

La Convention Internationale des Droits de l'enfant ratifiée par le Parlement français.

➤Elles se déclinent ainsi :

#### ***Sur le champ de la vie personnelle de l'enfant et du jeune***

### **L'épanouissement de l'enfant et du jeune**

Se construire,

Développer son ouverture au monde et sa sensibilité

Développer son expression

Affirmer sa personnalité et ses goûts

### **L'autonomie**

Exprimer ses choix, choisir, agir, pratiquer

Devenir critique sur son environnement et sur ses choix

S'engager envers lui-même et envers les autres

## Le goût de l'effort

Être conscient de ses potentialités, savoir les valoriser et les surpasser.

Être dans une dynamique d'apprentissage, permanente et constructive.

## L'esprit critique

Savoir se remettre en cause

Evaluer le positif et le négatif dans le souci de la progression

## La créativité

Être imaginatif, s'adapter, proposer pour contribuer à la construction et l'amélioration de son environnement.

### *Sur le champ de la vie sociale de l'enfant et du jeune*

## La responsabilité

Être conscient de ses actes et en maîtriser les conséquences

## Le respect et la tolérance

Respecter les êtres, les cultures, les idées, les biens et le travail d'autrui. Cela implique la loyauté et l'écoute des autres.

## La solidarité

Reconnaître l'autre, être fraternel, s'entraider, avoir le sens de l'engagement, soutenir des causes allant dans le sens de la justice, de la paix et de l'amitié, lutter contre la violence par la communication.

## La liberté

S'exprimer, échanger, débattre et donner du sens dans le respect de notre constitution ?

L'égalité des chances

Promouvoir un accès pour tous à la culture, à la réussite des apprentissages

## La non violence

Être en capacité d'affronter les conflits, les problèmes, les rapports humains dans le cadre d'une attitude refusant le recours à la violence verbale ou physique.

## La citoyenneté

S'investir dans les champs qui fondent les rapports de la vie en société, toujours dans une attitude faisant référence à l'ensemble des valeurs éducatives.

## Axes de développement, orientations stratégiques,

## Objectifs généraux et opérationnels,

## Critères d'évaluation et indicateurs

« L'éducation ne se borne pas à l'enfance et à l'adolescence. L'enseignement ne se limite pas à l'école.

Toute la vie, notre milieu est notre éducation ». Paul VALERY

Le Projet Educatif Local de la ville de Péronne 2013-2017 a pour titre : **Ecole et Territoire.**

La finalité qui en découle est bien de créer, en s'appuyant sur toutes les ressources du territoire, qu'elles soient humaines, matérielles, ou encore institutionnelles, les conditions favorisant la réussite scolaire et éducative de tous.

Pour ce faire, le Projet Educatif Local, s'appuiera sur différents axes de développement. Au nombre de dix, ces vecteurs de progression constituent un véritable décathlon éducatif. C'est en actionnant ces différents leviers de manière cohérente et en réseau qu'il sera possible, tous ensemble, d'ambitionner de « faire bouger les lignes ».



## Axe de développement 1 : La réussite scolaire et éducative

### Orientation stratégique 1.1 : Pour le renforcement des conditions de la réussite scolaire des enfants et des jeunes

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>1.1.1 Aménager les rythmes scolaires à l'école primaire</b>	1.1.1.1 Mettre en place, en liaison avec les Conseils d'Ecole, une programmation équilibrée d'activités périscolaires.
	1.1.1.2 Développer la prise de conscience de l'importance de la chronobiologie dans la réussite de l'enfant.
	1.1.1.3 Optimiser la gestion des ressources : qualification des intervenants, mutualisation du matériel et des locaux.
	1.1.1.4 Evaluer les effets et les conditions de mise en œuvre
<u>Critères d'évaluation</u>	Désignation d'un coordinateur et de référents A.R.S. par établissement scolaire. Création de suivi de cohortes, de questionnaires pour les usagers et intervenants, d'un suivi budgétaire du dispositif, d'un livret-programme à destination des familles, d'un passeport éducatif pour les enfants retraçant leur parcours d'activités.
<u>Indicateurs principaux</u>	<p><b>Effets sur les enfants</b> : Effets sur les comportements, l'épanouissement. Effets sur la motivation, l'attention, la mémoire. Effets sur l'autonomie, la responsabilité. Effets sur la fatigue, le sommeil, l'agitation. Effets sur les acquisitions, la réussite scolaire.</p> <p><b>Effets sur la société</b> : Effets sur le partenariat, la coopération à l'échelle communale. Effets sur la vie sociale, la vie associative, la citoyenneté. Effets sur l'aménagement du territoire. Effets sur le développement de l'offre d'activités. Effets sur l'emploi.</p> <p><b>Conduite de projets</b> : Conditions de mise en place du projet, suivi. Etude des coûts et modalités de financement.</p> <p><b>Etude des opinions des acteurs</b> : Opinions des enfants, des parents, des enseignants, des intervenants.</p>

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>1.1.2 Poursuivre le développement de l'accompagnement à la scolarité</b>	1.1.2.1 Développer l'accompagnement à la scolarité sur toutes les écoles de la commune
	1.1.2.2 Favoriser la liaison CM2-Sixième via ce dispositif et prévenir le décrochage scolaire
	1.1.2.3 Former des accompagnateurs à la scolarité (bénévoles ou salariés) via l'U.R.L.I.P.
	1.1.2.4 Mutualiser et coordonner les pratiques pédagogiques et éducatives entre les structures
<u>Critères d'évaluation</u>	Existence des dispositifs au bénéfice des 3 écoles Accueil de collégiens de sixième au sein des CLAS Plan de formation des accompagnateurs Groupe de travail spécifique dans le cadre du PEL
<u>Indicateurs principaux</u>	Nb d'élèves de primaire fréquentant le CLAS Nombre d'élèves de secondaire fréquentant le CLAS Nombre d'accompagnateurs partis en formation générale ou thématique Nb de réunions et outils communs créés

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>1.1.3 Soutenir l'école publique dans la mise en œuvre de ses missions</b>	1.1.3.1 Soutenir les projets d'école et projets pédagogiques élaborés en cohérence avec le P.E.L.
	1.1.3.2 Adapter les espaces scolaires aux exigences éducatives et pédagogiques, garantir la qualité d'accueil des enfants et de travail du personnel encadrant.
	1.1.3.3 Accueillir les enfants de maternelle dans des conditions optimales de qualité en qualifiant et valorisant le métier d'ATSEM.
	1.1.3.4 Préparer les enfants à l'usage des technologies numériques en soutenant les établissements dans leur mutation vers l'école numérique.
<u>Critères d'évaluation</u>	Concertation avec les équipes pédagogiques. Plan d'entretien des écoles Evaluation des besoins en formation des ATSEM Mise à disposition d'équipement numérique. Travail en réseau avec les ressources Picardie en Ligne locales.
<u>Indicateurs principaux</u>	Soutien matériel et logistique. Participation aux conseils d'Ecole des élus et techniciens municipaux. Réalisation des travaux. Départ en formation des ATSEM. Ratio nombre de PC par élève. Nombre de TBI par élève. Nombre de projets multimédia mis en place dans les écoles. Liaison sites Picardie en Ligne et Ecoles

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>1.1.4 Développer et mettre en cohérence les actions en faveur de la réussite scolaire</b>	1.1.4.1 Développer les actions favorisant l'acquisition des apprentissages fondamentaux
	1.1.4.2 Valoriser la mise en œuvre d'actions des établissements
	1.1.4.3 Valoriser le travail des enfants et des jeunes en mettant en avant, individuellement ou collégalement, toute réussite à un engagement
<u>Critères d'évaluation</u>	Programmation d'actions concertées avec les enseignants sur les temps d'études et temps libres Création d'un portail Etablissements scolaires sur le site Internet de la commune Création de la soirée de l'engagement. Sur le site Internet de la commune, chaque mois, un jeune citoyen à l'honneur.
<u>Indicateurs principaux</u>	Qualité de la concertation Nombre de connexions sur le lien. Vie des sites Internet des écoles. Participation des établissements scolaires et des jeunes concernés. Remise de diplômes de l'engagement

**Orientation stratégique 1.2 : Pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes**

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>1.2.1 Harmoniser et développer l'information des jeunes sur les filières professionnelles</b>	1.2.1.1 Fédérer un véritable réseau d'information jeunesse sur la ville
	1.2.1.2 Développer les passerelles entre les acteurs de l'information jeunesse en respectant les spécificités de chacun
	1.2.1.3 Recenser les entreprises proches susceptibles d'accueillir des jeunes en stage et établir une cartographie de l'offre
	1.2.1.4 Organiser, dans le cadre du réseau d'information jeunesse, une journée annuelle sur les filières professionnelles du territoire
<u>Critères d'évaluation</u>	Echanges entre les structures Réalisation du recensement Participation de tout le réseau à l'organisation du temps fort
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre de réunions. Réflexion d'échanges. Détermination de l'échelon d'information le plus pertinent pour l'usager Cartographie mise à jour régulièrement. Obtention de stages plus en rapport avec les demandes initiales. Tenue du temps fort. Impact sur les usagers, le réseau, les entreprises du secteur

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>1.2.2 Accompagner les jeunes dans leur professionnalisation et leur insertion</b>	1.2.2.1 Créer "Tremplin Citoyen" permettant de bénéficier d'une aide financière pour un projet de formation en contrepartie de bénévolat dans la commune
	1.2.2.2 Faciliter la mobilité des jeunes vers l'offre d'emploi
	1.2.2.3 Développer des chantiers éducatifs de jeunes à visée d'insertion
	1.2.2.4 Médiatiser la bonne utilisation des dispositifs facilitant l'accès des jeunes aux logements
<u>Critères d'évaluation</u>	Connaissance de ce dispositif par les jeunes et les partenaires Médiatisation du maillage des lignes de transport en commun. Développement covoiturage adulte conducteur – jeune Connexion entre offre et demande. Qualification de l'encadrement des chantiers. Qualité des projets. Médiatisation kit logement du CRIJ
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre de "Tremplin Citoyen" accordés Nbr d'offres d'emplois ayant trouvé preneur grâce à cette action Nombre de chantiers. Impact des chantiers sur les participants. Consultation de ce kit

**Axe de développement 2 : L'accompagnement et la place des parents**

**Orientation stratégique 2.1 : Pour une meilleure écoute de la parole des parents**

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>2.1.1 Développer des lieux d'écoute et de parole sur les problèmes de parentalité</b>	2.1.1.1 Développer le Lieu d'Accueil Enfants Parents Coussins Câlines
	2.1.1.2 Créer des lieux dédiés aux parents dans les équipements et structures pour leur permettre d'y trouver leur place et de s'y sentir accueillis
	2.1.1.3 Développer des groupes de paroles de parents sur des problèmes éducatifs et les relations parents-enfants
	2.1.1.4 Créer des lieux et des temps de rencontre permettant les échanges entre les parents et les co-éducateurs
<u>Critères d'évaluation</u>	Actions de socialisation, projets d'ouverture culturelle pour préparer l'entrée à l'école, supervision par un psychologue Existence des lieux et reconnaissance par les parents.
<u>Indicateurs principaux</u>	Nbr d'enfants, nbr de parents. Questionnaire de satisfaction des parents Fréquentation des lieux Participation des parents aux groupes de parole. Nombre d'hommes, nombre de femmes. Implication des parents dans la programmation thématique.

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>2.1.2 Former des professionnels de l'animation ou de l'enseignement à l'écoute de la parole des parents</b>	2.1.2.1 Favoriser, par le biais de groupe d'analyse de pratique, les rencontres entre les professionnels, le croisement des pratiques et des savoirs
	2.1.2.2 Mettre en place pour les professionnels des formations sur la bien-traitance, l'accueil parentalité, l'accueil des parents
	2.1.2.3 Participer aux échanges et actions menées dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
	2.1.2.4 Faire de la qualité de l'accueil des familles, dans les différentes structures, la première marche du partenariat co-éducatif
<u>Critères d'évaluation</u>	La mise en place de temps d'échange et de formation entre professionnels Les thèmes retenus Questionnaire de satisfaction des professionnels
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre de réunions. Nombre de formations. Nombre de professionnels participant et origine institutionnelle. Mesure de l'impact de ces temps d'échanges auprès des professionnels.

## Orientation stratégique 2.2 : Pour une requalification de la parentalité

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>2.2.1 Soutenir les parents pour leur permettre d'être acteurs à part entière de l'acte éducatif</b>	2.2.1.1 Valoriser les compétences, les savoirs et savoir-faire des parents auprès de leurs enfants
	2.2.1.2 Conforter la place des parents au sein de l'école : au niveau des Conseils d'école par la formation des représentants de parents élus ; en les associant aux activités de l'école (temps scolaire et périscolaire).
	2.2.1.3 Développer des actions familiales favorisant l'implication des parents
	2.2.1.4 Soutenir les parents en difficulté éducative
<u>Critères d'évaluation</u>	Mise en place de formation pour les représentants des parents élus Participation des parents aux activités de l'école Implication des parents dans les ateliers familiaux, les sorties familiales Participation des parents aux activités de l'accompagnement à la scolarité
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre de parents participant aux sorties familiales et ratio sur ensemble des inscrits Nombre de parents participant aux ateliers familiaux et ratio sur ensemble des inscrits Nombre de parents participant aux activités de l'accompagnement à la scolarité et ratio sur ensemble des inscrits Mesure, via des entretiens, de l'impact auprès des parents de l'accompagnement éducatif

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>2.2.2 Promouvoir la participation des parents dans l'élaboration et le suivi du Projet Educatif Local</b>	2.2.2.1 Solliciter l'avis des parents par le biais de groupes de parole, de questionnaires ou de recueils d'avis lors d'échanges informels en gardant trace écrite de leurs réflexions.
	2.2.2.2 Développer la représentation des parents au sein du comité de pilotage et les associer pleinement à la définition des politiques éducatives
	2.2.2.3 Informer les parents sur la diversité de l'offre éducative en leur permettant de mieux cerner les missions spécifiques des différents acteurs
	2.2.2.4 Promouvoir et médiatiser l'implication des parents de manière transversale sur tous les dispositifs
<u>Critères d'évaluation</u>	Réalisation d'outils permettant de recueillir la parole des parents. Présence effective dans les instances de pilotage et de suivi du P.E.L. Connaissance du dispositif et de l'implication d'autres parents
<u>Indicateurs principaux</u>	Régularité de la présence des parents dans les instances de pilotage du P.E.L. et lors des temps forts. Suivi statistique de la présence des parents. Mesure, via sondage, de la connaissance du P.E.L. Prise de parole des parents lors des réunions. Recensement des commentaires des familles

## Axe de développement 3 : La petite enfance

### Orientation stratégique 3.1 : Pour un développement des actions éducatives vers la petite enfance

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>3.1.1 Renforcer la qualité de l'accueil petite enfance</b>	3.1.1.1 Promouvoir, développer, soutenir logistiquement les actions passerelles auprès des écoles maternelles
	3.1.1.2 Former et qualifier les équipes d'animation périscolaire
	3.1.1.3 Faciliter l'intégration en crèche des enfants porteurs de handicap
	3.1.1.4 Garantir une répartition géographique équilibrée des structures d'accueil petite enfance
<u>Critères d'évaluation</u>	La continuité des actions passerelles. Programmation de temps de formation pour les animateurs A.R.S. Ecriture de P.A.I. ; formation du personnel crèche ; sensibilisation des parents Cartographie de l'accueil petite enfance sur la commune.
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre d'écoles et d'enfants concernés par les actions passerelles. Participation des animateurs A.R.S. aux formations proposées. Nombre de P.A.I. élaborés. Inscription du personnel crèche à des formations sur des accueils spécifiques. Mesure de la répartition géographique équilibrée de l'offre d'accueil petite enfance.

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>3.1.2 Intervenir dans le champ de la petite enfance pour renforcer la fonction parentale et soutenir la socialisation des enfants</b>	3.1.2.1 Développer les ateliers parents / enfants au sein de la crèche municipale
	3.1.2.2 Développer des ateliers assistantes maternelles / enfants au sein du R.A.M.
	3.1.2.3 Proposer aux familles un Lieu d'Accueil Enfants Parents en cohérence avec la Maison Verte
	3.1.2.4 Créer un comité des usagers au sein des crèches collectives et familiales
<u>Critères d'évaluation</u>	Programmation annuelle d'ateliers de socialisation. Fonctionnement du comité des usagers
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre d'enfants participant aux ateliers dans les différentes structures. Nombre de parents participant aux ateliers dans les différentes structures. Nombre d'assistantes maternelles participant aux ateliers dans les différentes structures. Compte-rendu de réunion du comité des usagers.

### Orientation stratégique 3.2 : Pour la création d'un pôle petite enfance

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>3.2.1 Développer l'offre éducative vers la petite enfance sur le territoire</b>	3.2.1.1 Créer et développer un Relais Assistantes Maternelles sur le territoire de la commune
	3.2.1.2 Créer et développer des ludothèques pour les 0-6 ans sur les Maisons de Quartier
	3.2.1.3 Ouvrir l'accueil de loisirs sans hébergement pour la petite enfance aux 3 ans
	3.2.1.4 Faciliter les passerelles entre modes de gardes afin de mieux répondre aux demandes en horaires atypiques
<u>Critères d'évaluation</u>	Ouverture de l'accueil de loisirs pour les 3-4 ans. Consultation du R.A.M. Calendrier ludothèque.
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre d'inscrits âgés de 3 à 4 ans à l'accueil de loisirs (le mercredi, les petites vacances, l'été). Durée d'inscription, période d'inscription. Domiciliation des parents, catégorie socio professionnelles des parents. Nombre de consultation du R.A.M. par les parents, par les assistantes maternelles. Fréquentation de la ludothèque par les 0-6 ans.

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>3.2.2 Mettre en réseau les acteurs de la petite enfance sur le territoire</b>	3.2.2.1 Rendre cohérents les projets éducatifs et Mettre en place une plateforme pédagogique commune à l'échelle de la Ville avec une déclinaison dans chaque lieu d'accueil
	3.2.2.2 Editer annuellement un guide de la petite enfance sur le territoire de la commune
	3.2.2.3 Harmoniser la programmation d'activités dans le cadre des ateliers Parents enfants ou Assistantes maternelles enfants
	3.2.2.4 Créer un observatoire de la petite enfance par la mise en commun des données de chaque partenaire
<u>Critères d'évaluation</u>	Contribution du réseau à la rédaction du guide de la petite enfance. Publication d'une programmation des ateliers petite enfance. Mutualisation des données des partenaires pour alimenter l'observatoire de la petite enfance.
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre de guides de la petite enfance distribués et présence de ce guide chez tous les acteurs du réseau. Médiatisation de la programmation des ateliers. Mise à jour régulière de l'observatoire de la petite enfance

## Axe de développement 4 : Le temps libre et les loisirs

### Orientation stratégique 4.1 : Pour la qualification de l'offre éducative et l'accès de tous aux temps libres

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>4.1.1 Consolider la qualification de l'offre éducative sur le territoire</b>	4.1.1.1 Consolider la qualité de l'offre éducative des accueils de loisirs par la participation à la charte de qualité et l'obtention du label "3 parasols"
	4.1.1.2 Renforcer l'offre éducative sur le territoire en s'assurant de la continuité et l'articulation des activités et en portant une attention particulière à la petite enfance (0-2 ans), aux préados (12-16 ans) et aux jeunes (16-18 ans)
	4.1.1.3 Recenser les demandes nouvelles en offre éducative et tenter de répondre à ces demandes en impliquant les usagers
	4.1.1.4 Soutenir la formation des animateurs par le biais des Bourses B.A.F.A. et la mise en place de journées de perfectionnement thématique
<u>Critères d'évaluation</u>	Respect du cahier des charges de la charte de qualité des accueils de loisirs. Suivi de la démarche qualité de service élaborée en équipe. Nomination de référents par tranche d'âge. Poursuite de la politique de bourses B.A.F.A.
<u>Indicateurs principaux</u>	Obtention de parasols pour chaque accueil organisé. Suivi du tableau de bord des accueils. Composition d'équipes formées à 100 % d'animateurs qualifiés. Amener 80 % d'une promotion de boursiers B.A.F.A à l'obtention du brevet. Participation des animateurs aux journées thématiques de formation.

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>4.1.2 Garantir l'accessibilité à l'offre éducative pour les jeunes les plus en difficulté</b>	4.1.2.1 Mettre en place des bourses loisirs en échange d'actes de volontariat associatif dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances
	4.1.2.2 Garantir l'accueil dans une diversité de structures éducatives et de loisirs aux enfants porteurs de handicap
	4.1.2.3 Optimiser l'usage des Coupons-Sports au sein des structures sportives et l'étendre à un public 6-10 ans
	4.1.2.4 Informer le public sur les possibilités d'aides financières pour l'accès aux pratiques sportives et culturelles
<u>Critères d'évaluation</u>	Satisfaction des parents concernés quant à la qualité d'accueil des enfants porteurs de handicaps. Connaissance par le public des aides financières existantes pour l'accès aux loisirs et aux sports sur la commune.
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre de coupons sports délivrés. Nombre de bourses loisirs délivrés. Nombre de parents satisfaits de la prise en charge de leurs enfants handicapés (via une enquête de satisfaction).

## Orientation stratégique 4.2 : Pour l'autonomie des jeunes et la démultiplication de leurs initiatives

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>4.2.1 Rendre les enfants et les jeunes acteurs et auteurs de leurs loisirs</b>	4.2.1.1 Développer au sein des structures d'accueils, des associations sportives et culturelles, la démarche de projet
	4.2.1.2 Responsabiliser les jeunes dans leurs pratiques de loisirs
	4.2.1.3 Intégrer au sein des projets associatifs un volet initiative de jeunes
	4.2.1.4 Former les présidents d'associations, éducateurs, animateurs à la mise en place de la démarche de projets par les jeunes
<u>Critères d'évaluation</u>	Prise d'initiative et de responsabilité par les jeunes au sein des instances associations et structures de loisirs. Sensibilisation des acteurs de terrain, relais de cette démarche.
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre de projets mis en place ou initiés par des jeunes. Nombre de formations à la méthodologie de projets et nombre de participants.

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>4.2.2 Valoriser les initiatives de jeunes</b>	4.2.2.1 Développer la bourse "Projets Jeunes Péronnais" en l'étendant à d'autres tranches d'âges
	4.2.2.3 Favoriser la connaissance des dispositifs départementaux et nationaux d'aides aux initiatives de jeunes
	4.2.2.3 Médiatiser les projets et idées de jeunes en accordant un label "Péronne Initiative Jeunes"
	4.2.2.4 Organiser un temps fort annuel présentant les initiatives des jeunes sur le territoire
<u>Critères d'évaluation</u>	Connaissance des dispositifs locaux de valorisation des initiatives de jeunes. Connaissance des dispositifs départementaux et nationaux. Participation des jeunes à l'organisation du temps fort.
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre de consultations initiales concernant le dispositif bourse projets jeunes péronnais. Nombre de projets menés. Participation des jeunes au temps fort sur les initiatives des jeunes sur le territoire.

**Axe de développement 5 : L'ouverture culturelle et au monde**

**Orientation stratégique 5.1 : Pour l'ouverture aux arts et à la culture, passeports de la réussite scolaire et éducative**

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>5.1.1 Encourager les pratiques culturelles et artistiques</b>	5.1.1.1 Renforcer les conditions d'accès des enfants et des jeunes à la littérature et à la lecture
	5.1.1.2 Encourager les jeunes à avoir une pratique musicale
	5.1.1.3 Ouvrir les enfants et les jeunes à la connaissance de la Ville et de son patrimoine
	5.1.1.4 Mettre en place dans les champs culturel et artistique des "parcours" éducatifs de découverte
<u>Critères d'évaluation</u>	Mise en réseau des acteurs municipaux et associatifs autour du concept de passeports éducatifs de découverte.
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre de passeports « parcours éducatifs de découverte » délivrés. Implication des acteurs municipaux et associatifs dans la sensibilisation des jeunes.

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>5.1.2 Favoriser l'ouverture de l'horizon culturel des enfants et des jeunes</b>	5.1.2.1 Mettre en place des actions culturelles de proximité directement sur les lieux de vie (en pied d'immeuble)
	5.1.2.2 Favoriser le déplacement des jeunes vers la culture
	5.1.2.3 Créer de l'interactivité entre l'offre culturelle et le public jeune
	5.1.2.4 Développer une communication adaptée au public en s'appuyant notamment sur les nouvelles formes de communication
<u>Critères d'évaluation</u>	Participation des jeunes aux actions culturelles programmées.
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre de jeunes participant aux actions

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>5.2.1 Préparer les enfants et les jeunes au monde de demain</b>	5.2.1.1 Favoriser la pratique du plurilinguisme des enfants et des jeunes dans une perspective d'ouverture au monde et à d'autres cultures
	5.2.1.2 Développer les échanges entre groupes de jeunes via les nouvelles technologies
	5.2.1.3 Encourager la mobilité des enfants et des jeunes, leur ouverture au monde et à d'autres cultures
	5.2.1.4 Encourager les projets solidaires
<u>Critères d'évaluation</u>	Utilisation des nouvelles technologies au sein des écoles et des structures de loisirs Proposition d'actions favorisant le bilinguisme et les échanges entre jeunes. Développement de demandes pour des séjours à l'étranger.
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre de jeunes participants à des actions obligeant à une pratique bilingue. Nombre de projets intégrant de la Visio conférence Nombre de jeunes participant à des sorties ou séjours à l'étranger. Nombre de projets solidaires et nombre de jeunes y participant. Participation à des questionnaires ou enquêtes permettant de mesurer l'impact.

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>5.2.2 Cultiver l'alter "égaux" par la découverte de ses richesses</b>	5.2.2.1 Mettre en place des ateliers thématiques (cuisines, musiques, danses, jeux du monde ...)
	5.2.2.2 Favoriser les échanges entre jeunes des villes jumelées à Péronne
	5.2.2.3 Développer et soutenir les projets Européens dans les écoles et les structures de loisirs
	5.2.2.4 Favoriser la découverte du monde et la rencontre de jeunes de milieux différents via l'Auberge de Jeunesse
<u>Critères d'évaluation</u>	Echanges avec les villes jumelées. Echanges autour de l'auberge de jeunesse. Participation à des projets européens.
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre de jeunes participant à des échanges avec les villes jumelées ou à des projets européens. Régularité des échanges.

**Axe de développement 6 : Du sport toutes et tous ensemble**

**Orientation stratégique 6.1 : Pour un développement de la pratique physique et sportive sur toutes les tranches d'âges concernées par le Projet Educatif Local**

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>6.1.1 Construire un réseau de la pratique sportive</b>	6.1.1.1. Soutenir l'USEP et l'UNSS comme creusets de la découverte de la vie associative chez les jeunes
	6.1.1.2 Soutenir les écoles de sport au sein des clubs
	6.1.1.3 Renforcer l'O.M.S. dans son rôle de coordination de la pratique sportive sur Péronne
	6.1.1.4 Organiser une formation de jeunes dirigeants et médiatiser le livret du jeune bénévole sportif
<u>Critères d'évaluation</u>	Développement de la pratique sportive chez les jeunes. Développement de la prise de responsabilité au sein des structures sportives chez les jeunes.
<u>Indicateurs principaux</u>	Evolution du nombre global de licenciés sportifs jeunes sur l'ensemble des associations sportives de la commune. Evolution du nombre de jeunes dirigeants dans les comités directeurs Nombre de jeunes participants à une formation de jeunes dirigeants. Nombre de livrets de jeunes bénévoles sportifs.

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>6.1.2 Promouvoir la pratique du sport santé et du sport éducation</b>	6.1.2.1 Développer l'organisation de manifestations de promotion du sport santé
	6.1.2.2 Organiser à l'échelle de la ville l'opération « Sentez-vous sport »
	6.1.2.3 Faire de l'activité sportive un outil d'éducation pour les associations et les structures d'accueil
	6.1.2.4 Organiser un accueil de loisirs sportif multi-activité
<u>Critères d'évaluation</u>	Développement du concept sport santé Développement du concept sport éducation Mise en place d'un accueil de loisirs sportifs multi-activité
<u>Indicateurs principaux</u>	Participation des clubs à l'opération « Sentez-vous sport ». Nombre d'inscrits à l'accueil de loisirs sportif multi-activité

**Orientation stratégique 6.2 : Pour une pratique sportive diversifiée au service du lien social**

<b>6.2.1 Développer l'accessibilité à la pratique sportive et aux équipements sportifs</b>	6.2.1.1 Proposer via le minibus du sport des pratiques sportives de proximité pour des jeunes éloignés des structures club ou accueils de loisirs
	6.2.1.2 Développer l'accessibilité de la pratique sportive aux personnes porteuses de handicap
	6.2.1.3 Développer le maillage des équipements de quartier en accès libre
	6.2.1.4 Poursuivre le dispositif Ticket Sport en l'ouvrant à d'autres tranches d'âge
<u>Critères d'évaluation</u>	Cartographie des équipements sportifs de quartier en accès libre Programmation Ticket Sport Formation d'animateurs à la pratique handisport Ateliers sportifs en pied d'immeuble
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre de jeunes inscrits à Ticket Sport Nombre d'ateliers sportifs en pied d'immeuble mis en place Evolution du nombre de jeunes licenciés handicapés au sein des clubs Nombre d'équipements de quartier en accès libre.

<b>6.2.2 Promouvoir l'image d'une pratique sportive durable</b>	6.2.2.1 Promouvoir les déplacements doux par une nouvelle piste cyclable et des garages à vélos
	6.2.2.2 Promouvoir le covoiturage par la mise à disposition de minibus au service des déplacements associatifs
	6.2.2.3 Sensibiliser les jeunes acteurs sportifs à une pratique sportive éco-responsables
	6.2.2.4 Sensibiliser les jeunes acteurs sportifs aux achats de produits et services sportifs respectueux du droit des travailleurs
<u>Critères d'évaluation</u>	Réalisation d'une liaison cyclable entre les deux Maisons de quartier Organisation de manifestations sportives respectant l'agenda 21 Mise à disposition du minibus du service
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre d'emprunt du minibus de service par les associations. Organisation de sorties vélo dans les écoles et les accueils de loisirs Nombre de manifestations agenda 21 organisées sur le territoire

**Orientation stratégique 7.1 : Pour l'action en faveur du développement durable de notre commune**

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>7.1.1 Pour sensibiliser au concept de développement durable</b>	7.1.1.1 Editer, via un groupe de travail thématique, un guide des actions pédagogiques d'éducation au développement durable sur le territoire de Péronne
	7.1.1.2 Créer, pour les écoles, des agendas 21 scolaires
	7.1.1.3 Médiatiser toutes les actions s'inscrivant dans une démarche de développement durable
	7.1.1.4 Etablir et partager un calendrier annuel des actions nationales ou locales relevant du concept de développement durable
<u>Critères d'évaluation</u>	Modification des comportements des enfants, des jeunes et de leurs parents.
<u>Indicateurs principaux</u>	Réalisation et distribution des outils. Diminution des déchets plastiques. Diminution de la consommation d'électricité dans les écoles et accueils de loisirs. Développement d'activités pédagogiques basées sur la récupération

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>7.1.2 Pour agir sur les 4 piliers du développement durable</b>	7.1.2.1 Mettre en place des actions de préservation de l'environnement
	7.1.2.2 Mettre en place des actions favorisant l'équité sociale
	7.1.2.3 Mettre en place des actions de consommation durable favorisant l'efficacité économique
	7.1.2.4 Mettre en place des actions favorisant l'égalité homme-femme
<u>Critères d'évaluation</u>	Modification des comportements des enfants, des jeunes et de leurs parents.
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre de participants aux différentes actions.

**Orientation stratégique 7.2 : Pour la préservation du capital "santé" et la recherche du bien-être de chacun**

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>7.2.1 Assurer l'adéquation des actions d'éducation et de prévention santé aux besoins du public et du territoire</b>	7.2.1.1 Etablir, avec les membres du réseau santé, une relecture de l'autodiagnostic santé de 2007
	7.2.1.2 Penser une politique d'éducation santé basée sur le quotidien de l'enfant (sommeil, sports, loisirs)
	7.2.1.3 Développer, en réseau, une meilleure prévention des conduites à risques des adolescents
	7.2.1.4 Par le biais du Point Info Santé, développer des outils d'information pour les parents, les professionnels et les jeunes
<u>Critères d'évaluation</u>	Prise en compte par les jeunes de leur capital santé. Relance du réseau santé sur la commune.
<u>Indicateurs principaux</u>	Comptes-rendus de réunion. Programmation d'actions santé sur la commune.

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>7.2.2 Développer des actions de prévention santé concrètes</b>	7.2.2.1 Organiser régulièrement un Forum Santé permettant le travail en réseau des acteurs santé et sensibilisant les enfants, les parents et les jeunes
	7.2.2.2 Développer des ateliers santé ville avec des animations au plus près des publics cibles sur les thématiques suivantes : la prévention bucco-dentaire, la vaccination, la souffrance psychique et la crise suicidaire, le surpoids et l'obésité, la vie affective et sexuelle, les addictions et la consommation de produits psycho-actifs, les troubles spécifiques des apprentissages et les troubles psycho-moteurs.
	7.2.2.3 Mettre en place un tableau de bord « santé des jeunes » sur la commune
	7.2.2.4 Développer dans les activités mises en place la notion de bien-être chez les enfants et les jeunes
<u>Critères d'évaluation</u>	Mise en place de la manifestation, des ateliers santé ville, du tableau de bord. Appropriation des effets de levier santé par les jeunes.
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre de professionnels, de jeunes, de parents, d'établissements scolaires participants au Forum Santé. Scores réalisés au questionnaire santé distribué auprès des jeunes lors du Forum Santé Apports des professionnels à la tenue du tableau de bord.

**Axe de développement 8 : L'accès aux nouvelles technologies**

**Orientation stratégique 8.1 : Pour un accès à l'univers numérique ouvert à tous**

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>8.1.1 Développer les points d'accès à l'univers numérique</b>	8.1.1.1 Renforcer l'offre d'équipements dans les écoles
	8.1.1.2 Développer les sites Picardie en Ligne sur les Maisons de Quartier
	8.1.1.3 Créer un pôle d'excellence Picardie en Ligne sur le champ de l'image numérique
	8.1.1.4 Doter les principaux lieux fréquentés par les jeunes de bornes wifi
<u>Critères d'évaluation</u>	Diminution de la fracture numérique via une offre d'équipements et un accompagnement de formation du public. Développement des usages numériques.
<u>Indicateurs principaux</u>	Fréquentation des sites Picardie en Ligne. Un tableau blanc interactif dans chaque classe de cycle 3 Obtention du label Pôle d'excellence sur le champ de l'image numérique.

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>8.1.2 Développer et vulgariser les usages des TIC</b>	8.1.2.1 Organiser une fête de l'Internet sur la commune
	8.1.2.2 Sensibiliser les jeunes usagers aux dangers d'Internet
	8.1.2.3 Obtenir pour la commune le label Ville Internet
	8.1.2.4 Développer les passations du B2i ou du Passeport Internet Multimédia
<u>Critères d'évaluation</u>	Obtention du label Ville Internet Connaissance des dangers de la cyber addiction
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre de B2i (niveau 1 et 2) délivrés. Nombre de Passeports Internet Multimédia délivrés. Nombre de participants à la Fête de l'Internet. Régularité de son organisation.

**Orientation stratégique 8.2 : Pour des T.I.C au service de la réussite scolaire et éducative**

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>8.2.1 Renforcer l'intégration des nouvelles technologies dans les pratiques éducatives et pédagogiques</b>	8.2.1.1 Expérimenter l'usage de tablettes numériques à l'école maternelle
	8.2.1.2 Développer des pratiques numériques artistiques
	8.2.1.3 Développer un site Internet des Maisons de Quartier
	8.2.1.4 Multiplier des échanges à distance entre les jeunes usagers
<u>Critères d'évaluation</u>	Développement des usages.
<u>Indicateurs principaux</u>	Recensement des usages et des actions. Suivi statistique des participants.

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>8.2.2 Innover dans l'apprentissage scolaire et l'éducation populaire par le média des TIC</b>	8.2.2.1 Développer le tutorat entre jeunes via les nouvelles technologies
	8.2.2.2 Développer l'apprentissage proactif et interactif
	8.2.2.3 Mutualiser les pratiques "pédagogeeks" entre enseignants, parents et animateurs
	8.2.2.4 Organiser une veille éducative sur les usages des TIC
<u>Critères d'évaluation</u>	Mutualisation des pratiques entre les divers intervenants scolaires ou éducatifs.
<u>Indicateurs principaux</u>	Vie du réseau T.I.C. Qualité des échanges.

**Orientation stratégique 9.1 : Pour un mieux vivre ensemble**

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>9.1.1 Agir pour vivre ensemble dans le respect de l'autre</b>	9.1.1.1 Soutenir les projets d'actions interculturelles
	9.1.1.2 Soutenir les projets d'actions intergénérationnelles
	9.1.1.3 Aider au développement de projets festifs en favorisant la participation des parents avec les jeunes
	9.1.1.4 Lutter contre toutes les formes de préjugés et de discriminations
<u>Critères d'évaluation</u>	Développement d'actions interculturelles Développement d'actions intergénérationnelles Evolution des comportements
<u>Indicateurs principaux</u>	Nombre de participants et tranches d'âge représentées pour les différentes actions.. Enquête sur les préjugés et les discriminations.

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>9.1.2 Partager des espaces</b>	9.1.2.1 Lutter contre l'agressivité au volant et dans les espaces publics
	9.1.2.2 Promouvoir le respect du cadre de vie et retrouver les règles de base de la civilité
	9.1.2.3 Lutter contre toutes les formes de violence, notamment la maltraitance contre les enfants et les jeunes
	9.1.2.4 Former les intervenants à une réponse appropriée face aux comportements violents des enfants et des jeunes.
<u>Critères d'évaluation</u>	Evolution des comportements
<u>Indicateurs principaux</u>	Diminution des incivilités constatées Nombre de déclaration de situation préoccupante Participation de professionnels aux formations proposées.

**Orientation stratégique 9.2 : Pour une meilleure implication dans la vie de la Cité**

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>9.2.1 Eduquer à la citoyenneté</b>	9.2.1.1 Développer et soutenir les actions éducatives relatives à la connaissance des droits et devoirs du citoyen
	9.2.1.2 Accompagner les enfants et les jeunes vers l'autonomie et la responsabilisation de leurs pratiques
	9.2.1.3 Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté par des actions concrètes favorisant leur participation active
	9.2.1.4 Prôner à tout instant l'écoute et le dialogue
<u>Critères d'évaluation</u>	Evolution des comportements. Cohérence de l'apprentissage des règles de vie à l'école et dans les structures de loisirs
<u>Indicateurs principaux</u>	Prise de responsabilité des jeunes (représentants des élèves au C.M.E. , au C.E.S.C. )

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>9.2.2 Faciliter le relais de la parole citoyenne des jeunes</b>	9.2.2.1 Associer les jeunes aux concertations et à la réflexion par le biais de Commissions jeunes des Maisons de Quartier
	9.2.2.2 Promouvoir l'inscription sur les listes électorales et le vote
	9.2.2.3 Poursuivre le C.M.E. en portant l'accent sur la représentativité des jeunes
	9.2.2.4 Faciliter les rencontres entre délégués d'élèves dans le secondaire
<u>Critères d'évaluation</u>	Reconnaissance de l'expression citoyenne des jeunes Tenue d'un Forum des représentants d'élèves.
<u>Indicateurs principaux</u>	Participation aux commissions jeunes des Maisons de Quartiers. Suivi de l'évolution du nombre de jeunes (18-25 ans) inscrits sur les listes électorales. Participation effective des jeunes au Forum des représentants d'élèves.

**Orientation stratégique 10.1 : Pour un développement du pilotage du P.E.L.**

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>10.1.1</b> Développer une culture de l'évaluation au profit du projet et des acteurs	10.1.1.1 Créer et mettre à jour de manière continué un tableau de bord accessible à tous les acteurs
	10.1.1.2 Mettre à place un groupe de travail spécifique sur le suivi du tableau de bord et des indicateurs
	10.1.1.3 Organiser annuellement une réunion bilan des actions par les porteurs de projets
	10.1.1.4 Créer un Atlas du PEL qui recense les moyens et l'offre éducative sur le territoire
<u>Critères d'évaluation</u>	Création du tableau de bord Mise en place du groupe de travail Préparation et tenue de la réunion. Réalisation d'une évaluation collective Création de l'Atlas. Enquête offre éducative annuelle.
<u>Indicateurs principaux</u>	Participation des acteurs à l'élaboration du tableau de bord. Utilisation du tableau de bord pour les actions. Transmission de données pour le tableau de bord Volontaires pour le groupe de travail. Nombre de réunions. Travaux du groupe Représentation des participants et porteurs de projets. Médiatisation du PEL. Les résultats de l'évaluation génèrent des évolutions dans la vie du PEL Participation des acteurs à l'élaboration de l'Atlas. Retours des enquêtes offre éducative annuelle.

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>10.1.2 Structurer la gouvernance du pilotage</b>	10.1.2.1 Relancer le fonctionnement de groupes thématiques en complément du comité de pilotage
	10.1.2.2 Mettre en place un référent par équipement scolaire, institution ou Maison de quartier
	10.1.2.3 Mobiliser de l'expertise pour se donner les moyens d'appréhender des sujets complexes
	10.1.2.4 Désigner un élu ou une personnalité reconnue de tous comme référent principal du PEL
<u>Critères d'évaluation</u>	Détermination des groupes thématiques (Fréquence, objet, compositions groupes). Désignation du référent dans un rôle d'interface entre le comité de pilotage et les autres acteurs professionnels ou usagers Reconnaissance du référent principal PEL par les acteurs de terrain et les membres du comité de pilotage
<u>Indicateurs principaux</u>	Délibérations, comptes-rendus de réunions. Fréquentation des participants. Toute institution a un référent impliqué dans la vie du PEL Les effets du recours à l'expertise sont repérables et quantifiables (productions, communications, préconisations, mise en débat ...). Evolutions dans la vie du PEL Implication du référent principal dans la vie du PEL.

**Orientation stratégique 10.2 : Pour une communication accrue entre tous les acteurs**

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>10.2.1 Optimiser le partage d'informations entre les acteurs du projet</b>	10.2.1.1 Développer un espace numérique partagé de travail et d'échanges
	10.2.1.2 Créer une lettre quadrimestrielle du P.E.L. destinée à tous les professionnels intervenant
	10.2.1.3 Développer sur le site Internet de la ville de Péronne, un portail Projet Educatif Local
	10.2.1.4 Créer annuellement un guide des actions du PEL à destination du grand public
<u>Critères d'évaluation</u>	Création d'un espace AGORA spécifique au PEL Réalisation collective de l'outil
<u>Indicateurs principaux</u>	Apport de chaque membre à la vie de l'espace. Régularité des connexions et visites. Alimentation de l'espace en outils Fréquence de parution. Contenu alimenté par les différents acteurs du projet. Indice de notoriété de l'outil Contenu alimenté par les différents acteurs du projet. Indice de notoriété de l'outil. Nombre de connexions Contenu alimenté par les différents acteurs du projet. Indice de notoriété de l'outil.

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
<b>10.2.2 Développer le partenariat et l'Agir ensemble</b>	10.2.2.1 Favoriser la mutualisation des équipements, du matériel et des pratiques
	10.2.2.2 Faire vivre une dynamique de réseau à travers la mise en place de temps forts
	10.2.2.3 Recueillir, systématiquement et dans toutes les actions, l'avis des usagers
	10.2.2.4 Faire de l'éducation une priorité pour chaque acteur du projet et chaque groupe thématique
<u>Critères d'évaluation</u>	Réalisation collective de l'outil Inventaire Fléchage du concept de PEL sur les actions ou temps forts mis en place Création de questionnaire de satisfaction des usagers Adoption d'une posture commune à tous les acteurs
<u>Indicateurs principaux</u>	Echanges effectifs entre les structures Outils de communication communs. Invitations collégiales systématiques. Entraide dans la réalisation des temps forts Nombre de questionnaires complétés. Nombre d'actions intégrant un questionnaire de satisfaction. Cohérence de la posture avec les objectifs de chaque action

